



Centre de Formation Adapté Auto-Ecole Jeunesse et Avenir

Léniphen – 44350 Guérande

Tél : 02 40 62 28 11 – Fax : 02 40 15 06 50

e-mail : autoecole@aja44.fr // www.association-jeunesse-et-avenir.fr

Siret : 305 588 113 00038 – Fitness : 44 00 32 95 1 – Agrément I0404400030

Programme de formation Permis B

La formation se déroule en 4 grandes compétences, se déclinant en plusieurs compétences et sous-compétences :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul :

- Connaître les principaux organes et les commandes du véhicule
- Savoir s'installer
- Savoir tenir et tourner le volant
- Le dosage de l'accélération et du freinage
- L'utilisation de la boîte de vitesse
- Diriger la voiture en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation
- Choisir sa voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections
- Connaître la procédure pour tourner dans les intersections en sécurité
- Le franchissement de carrefour à sens giratoire
- Savoir se stationner en épi, en bataille et en crêneau

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Savoir évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Gérer des croisements, dépassements et le comportement quand on est dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Savoir se comporter face aux divers usagers de la route avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Savoir conduire dans une file de voiture et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Savoir suivre un itinéraire de manière autonome
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant
- Connaître le comportement à adopter en cas d'accident
- Faire l'expérience des aides à la conduite: régulateur, limiteur ...
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite.

Durant la formation nous faisons régulièrement des bilans de compétences pour évaluer ensemble la progression du candidat.

Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen de conduite / L'examen même :

- Depuis l'entrée en vigueur du REMC (Référentiel d'Education à une Mobilité Citoyenne), l'objectif général de la pédagogie au sein des formations est de donner la priorité à un apprentissage axé sur les comportements de l'élève [compréhension des règles et de leur utilité, prise de conscience des risques, auto-évaluation], au delà du simple transfert de connaissances et de savoir-faire technique. *Il s'agit donc est d'amener l'automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.*
- L'épreuve pratique, sous la responsabilité d'un Inspecteur et en présence d'un moniteur auto-école, dure 30 minutes minimum. Pour le passer, il faut avoir le code depuis moins de 5 ans, et se munir d'une pièce d'identité et de la convocation. Cet examen permet d'évaluer les points suivants :
 - La capacité visuelle (lecture d'une plaque d'immatriculation)
 - Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule, notamment vérifier que tous les passagers sont ceinturés
 - Connaître et utiliser les commandes
 - Savoir circuler sur un parcours comprenant des passages en et hors agglomération
 - Prendre l'information, analyser les situations et adapter son allure aux circonstances, pour vérifier les capacités à déceler et à s'adapter aux changements de contexte.
 - Appliquer la réglementation du code de la route
 - Communiquer avec les autres usagers et être courtois
 - Partager la chaussée, et maintenir les espaces de sécurité
 - Être à l'écoute des instructions de l'inspecteur, et être autonome dans la réalisation d'un trajet
 - Avoir une conduite économique et respectueuse.
- Le barème de notation : L'examen est noté sur 31 points ; pour être admis, il faut obtenir au minimum 20 points et ne pas commettre de faute éliminatoire (toute intervention sur le volant ou les pédales par l'inspecteur sera considérée comme éliminatoire). Il y a 5 niveaux d'appréciation :
E : faute éliminatoire / 0 : pas de point pour la compétence / 1 point, obtenu car la compétence est en cours d'acquisition / 2 points, pour une compétence acquise et mise en œuvre à des niveaux de qualité variable / 3 points, pour une compétence acquise durablement.
Les résultats seront consultables et téléchargeables sur Internet (site : www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire) dans les 48 heures (nombre de points et avis favorable) ; le CEPC (certificat d'Examen du Permis de Conduire) est valable en tant que permis de conduire pendant 4 mois, dans l'attente de la réception du Permis de conduire.

Attention : Le code est annulé après 5 échecs à l'examen de conduite.